

## Médecin fantôme.

### Le maire de Quimperlé réagit

Président du conseil de surveillance du centre hospitalier, le maire de Quimperlé, Michel Quernez, a réagi après l'annonce, hier par la Chambre régionale de la Cour des Comptes, du coût pour l'établissement, d'un praticien rémunéré sans exercer pendant près de 30 ans. « (...) Avec la direction et l'ensemble des parties prenantes de la Gouvernance de ce dernier (...), nous n'avons eu de cesse de dénoncer la situation qui défraie aujourd'hui la chronique. Comme l'avaient fait nos prédécesseurs (...). Nous sommes ici en présence d'un véritable scandale, confrontés à l'inertie des administrations d'État et au corporatisme du corps médical au niveau national (...). Je trouve inadmissible et inacceptable que notre centre hospitalier soit aujourd'hui "épinglé" alors que les responsables (...) n'ont finalement à ce jour de compte à rendre à personne ».